

# COMITE POITOU CHARENTES DE SCRABBLE

---

## PROCES-VERBAL

### DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2014

Le 13 septembre 2014 à 10 heures, l'assemblée générale ordinaire de l'association COMITE POITOU CHARENTES DE SCRABBLE s'est tenue dans les locaux de la Maison des Associations rue de Champcornu à La Crèche sous la présidence de Madame Sandrine Chambaud.

La feuille de présence et la feuille des délégués de club sont émargées par les 31 personnes présentes dans la salle. Pour l'élection du Bureau, 12 mandats ont été donnés et 26 personnes sont présentes (seuls les délégués peuvent voter). Donc, 31 personnes sont présentes pour les décisions votées par l'AG et 38 personnes sont présentes ou représentées pour l'élection du Bureau.

La présidente ouvre la séance et après un mot de bienvenue, aborde les points inscrits à l'ordre du jour :

#### 1. Bilan moral de l'exercice écoulé,

Pendant l'année écoulée, la refonte des statuts et du règlement intérieur du Comité a occasionné un travail important. L'aide apportée par Mesdames Berthoux et Dousset a permis de faire valider ces documents (à l'exception de l'annexe 3) en avril 2014.

En ce qui concerne les résultats de cette saison, nous pouvons féliciter en tant que :

- Champion régional : Jean Dol du club de Surgères
- Champions Départementaux :
  - 16 : Blanchon Robert
  - 17 : Proux Bernard
  - 79 : Doret Michel
  - 86 : Fournier Jacques
- Champion régional en paire : Jacques Fournier et Jacki Parpillon du club de Poitiers
- Champion en vermeils : Arlette Ballanger du club d'Angoulême
- Champion en diamants : Robert Blanchon du club d'Angoulême
- Champion en Blitz : Jean-Marie Tinevez
- Champion en semi rapide : Jacki Parpillon du club de Poitiers
- Champion interclub et finissant troisième en division 3 lors de la finale : le club d'Angoulême J18 Marguerite comprenant Arlette Ballanger, Berthaud Raymonde, Blache Josiane, Blanchon Robert, Cohades Christine, Lassalle Gilberte et Marchand Claude-Annie.

JK

SC

La Présidente félicite également tous ceux qui ne sont pas sur le podium, mais qui ont bien joué et tous ceux qui ont pris du plaisir à jouer.

Un club scolaire a été créé en janvier à Pouillac par Anne Verguet du club de Montendre. Le Comité compte désormais 3 clubs scolaires.

En ce qui concerne le Scrabble classique, le tournoi de St Jean d'Angély est le seul tournoi de ce type dans le Comité. Jean Dol remercie Mesdames Jourdain et Michaud pour leur implication.

Une journée de formation d'animateur au scrabble scolaire a été organisée en juin.

L'Assemblée générale procède au vote du bilan moral tel qu'il lui a été présenté.  
Votes contre : 0 Abstentions : 1 Votes pour : 30

Cette résolution est adoptée.

## 2. Bilan financier de l'exercice écoulé,

En annexe est jointe la balance des comptes.

La trésorière commente les comptes de l'exercice 2013-2014.

La baisse du nombre de licenciés (environ 50) a entraîné la baisse du montant des licences à la fois en recettes et en dépenses.

Le montant des compétitions officielles augmente alors que le montant des SAP présente une forte baisse.

L'augmentation du nombre de salles payantes se répercute au niveau du montant de l'organisation des compétitions.

Le poste Internet diminue fortement puisque les abonnements sont payés par les personnes et non plus par le Comité.

La plus grosse augmentation des dépenses se trouve au niveau de la rubrique Promotion, en raison de la fréquentation en hausse des différents championnats et de la participation à la finale Interclubs.


Le poste Matériel a également augmenté par rapport à l'année précédente, en raison de l'équipement du Comité en jeux pour les nouveaux clubs scolaires.

Cette année, le résultat est négatif de **- 2 141,93 €**.

**L'avoir du Comité au 01/09/2014 est de 6 505,24 €.**

L'Assemblée Générale procède au vote du bilan financier tel qu'il lui a été présenté.  
Vote Contre : 0 Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

 SC

### **3. Election du bureau (par les délégués uniquement)**

La Présidente remercie tous les membres du Bureau de l'équipe précédente pour le travail accompli pendant de très nombreuses années pour certains.

La Présidente demande si quelqu'un souhaite procéder au vote à bulletin secret. Personne ne s'étant manifesté, le vote aura lieu à main levée.

- 1 seule liste a été déposée auprès du secrétariat du Comité. Elle comprend les personnes suivantes :

madame Sandrine Chambaud  
madame Annie Berthoux  
madame Michelle Cassart  
monsieur Jean Dol  
madame Lucienne Niogret

Les délégués procèdent au vote.

Votes contre : 0 Abstentions : 2 Votes pour : 36

La nouvelle liste est élue.

La composition du Bureau avec les fonctions et les coordonnées de ses membres est distribuée. L'information sera mise en ligne sur le site internet du Comité.

La Présidente souhaite qu'une personne par département soit désignée comme référent afin que les informations circulent bien dans les 2 sens.

86 : Lucienne Niogret

79 : Annie Berthoux

17 : Sandrine Chambaud

16 : il est demandé aux présidents des clubs du département 16 de discuter ensemble.

Après concertation, aucun ne veut prendre ce rôle ; ce sera donc Jean Dol.

### **4. Bilan prévisionnel**

La Présidente commente le document remis. Il a été établi en fonction du réel de l'année écoulée comparé au prévisionnel de l'année précédente.

Une baisse des licences est prévue, ainsi que le poste promotion. Le poste SAP est peut-être un peu optimiste.

L'Assemblée générale procède au vote du bilan prévisionnel.

Vote contre : 0 - Abstentions : 1 - Voix pour : 30

Cette résolution est adoptée.

### **5. Calendrier 2014-2015**

Les différentes compétitions organisées dans le Comité sont présentées.

Elles figurent dans le document annexé à ce PV qui sera mis en ligne sur le site internet du Comité.

 SC

## **6. Annexes au règlement intérieur et avenant du 13/09**

Annexe 1 : Tarifs 2014 – 2015

Votée à l'unanimité

Annexe 2 : Promotion et Aides 2014-2015

Votée à l'unanimité

Annexe 3 : Défraiements 2014 – 2015  
après quelques modifications de forme,

(fusion des anciennes annexes 3 et 4)  
Votée à l'unanimité.

Avenant au règlement intérieur : réalisé afin de tenir compte de la suppression de l'annexe 4

Voté à l'unanimité

Ces différents documents seront mis en ligne sur le site du Comité.

## **7. Nomination des délégués auprès de la FFSc**

Il faut désigner 4 délégués pour l'AG de la fédé qui aura lieu à Aix les Bains.

Arlette Ballanger, Liliane Monteau et Marie-Odile Panau sont volontaires.

*Maïthe Plaire*

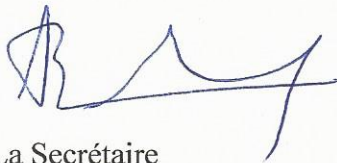
## **8. Questions diverses**

- Championnat régional : va se dérouler en même temps que le début du Festival de Biarritz. C'est la réservation de la salle qui a conditionné cette date. Il faudra peut-être contacter les comités voisins (Indre et Loire et Pays de Loire) pour avoir des arbitres.
- Arbitres régionaux : 3 nouveaux Christine COHADES, Liliane CRESENZI et Stéphane AUGENE.

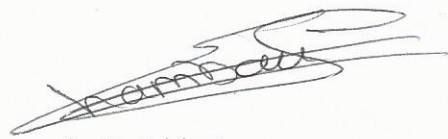
Il n'y a plus de question. La séance est déclarée close.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour faire tous dépôts et publication prescrits par la Loi.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Niort, le 14 septembre 2014



La Secrétaire  
Annie BERTHOUX



La Présidente  
Sandrine CHAMBAUD